



LA VALORISATION DES TOURBIÈRES PAR LE PÂTURAGE

Compte rendu de l'atelier de réflexion

4 Mai 2016

Pôle-relais Tourbières

Maison de l'environnement de
Franche-Comté

7, rue Voirin
25000 Besançon

www.pole-tourbieres.org



PÔLE-RELAIS
TOURBIÈRES



région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

Contacts

Aurore Gabaldon

Aurore.gabaldon@gmail.com

Francis Muller

Francis.muller@reseau-cen.org

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	1
1. DEROULEMENT DE L'ATELIER.....	1
2. SYNTHESE DE L'ATELIER DE REFLEXION.....	2
2.1 Adaptations et impacts des pratiques pastorales aux milieux tourbeux.....	2
2.1.1 Retour d'expérience de Bruno Tissot, conservateur à la Réserve naturelle du Lac de Remoray	2
2.1.2 Synthèse de la discussion autour du thème 1.....	4
2.2 Contraintes économiques et viabilité du pâturage en tourbières	6
2.3 Perspectives d'avenir du pâturage dans les milieux tourbeux en Franche-Comté.....	8
3. SUITE DU PROJET ET PRODUCTIONS A VENIR	10
ANNEXE – PROGRAMME DETAILLE DE L'ATELIER DE REFLEXION	11

LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AOC	Appellation d'origine contrôlée
APB	Arrêté préfectoral de protection de biotope
CEN	Conservatoire d'espaces naturels
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
MAE	Mesures agroenvironnementales

AVANT-PROPOS

Le Pôle-relais Tourbières, porté par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et soutenu par la DREAL et le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, a mis sur pied un projet d'étude sur le pâturage comme outil de valorisation de la biodiversité des tourbières et milieux adjacents de Franche-Comté, dans lequel s'insère cet atelier de réflexion.

Les tourbières sont des milieux très particuliers au vu des conditions bien spécifiques qui les caractérisent (sol saturé en eau en permanence, végétation hétérogène, faible décomposition de la matière, etc.). C'est cette spécificité qui permet le développement d'une faune et d'une flore très spécialisées, avec souvent de nombreuses espèces rares ou menacées. Ainsi, la gestion des tourbières est souvent indispensable pour pouvoir conserver cette biodiversité, qui sans quoi tendrait à disparaître.

Le constat a été fait que parmi les modes de gestion des tourbières, le pâturage est fréquemment mis en place. Néanmoins, les pratiques évoluent, que ce soit en lien avec l'avancement des connaissances et des techniques ou en rapport avec les intérêts et les contraintes de ces milieux si particuliers.

Ainsi, le but de cet atelier est de pouvoir réfléchir aux pratiques pastorales qui seraient adaptées aux conditions particulières des tourbières, tout en étant susceptibles d'être compatibles, voire bénéfiques, à la diversité biologique de ces milieux. A l'inverse, pourront également être mises en avant les pratiques inadéquates afin d'éviter qu'elles ne perdurent. Par ailleurs, la question de la viabilité de telles pratiques et de leur durabilité sur le long terme devra également être abordée afin de déterminer quelles sont les perspectives d'avenir du pâturage comme outil de gestion de la biodiversité des tourbières.

1. DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier de réflexion mis en place par le Pôle-relais Tourbières, s'est déroulé à la Réserve Naturelle du Lac de Remoray à Labergement-Sainte-Marie et a réuni plus d'une quinzaine d'acteurs du pâturage en tourbières afin d'échanger sur le sujet et de partager leurs expériences respectives. La liste des acteurs présents est disponible en annexe 1.

Afin de structurer les propos et de permettre aux échanges d'être constructifs et productifs, l'atelier a été divisé en plusieurs thèmes.

Le premier concernait les adaptations et les impacts des pratiques pastorales sur les milieux tourbeux. Ce thème devait aborder les apports et les limites des différentes pratiques susceptibles d'être mises en place dans les tourbières que ce soit au niveau des modalités de pâturage, de la gestion des troupeaux ou des équipements nécessaires. Les impacts positifs comme négatifs étaient également traités durant ce temps pour définir quelles sont les répercussions de ces pratiques sur la biodiversité des milieux tourbeux. Un retour d'expérience sur la mise en place du pâturage de gestion à la Réserve naturelle du Lac de Remoray, présenté par Bruno Tissot, conservateur à la dite réserve, illustre ce premier thème et permettait d'engager les discussions.

Le deuxième thème traitait des contraintes économiques et de la viabilité du pâturage en tourbières. Les échanges sur le sujet devaient faire le point sur les enjeux économiques qui entourent le pâturage en tourbières, les principaux freins à la viabilité des exploitations qui pâturent ces milieux et enfin les solutions et aides envisageables.

Pour finir, **le troisième thème abordait les perspectives d'avenir du pâturage dans les milieux tourbeux en Franche-Comté,** pour mettre en évidence l'importance de trouver un équilibre pérenne entre les pratiques pastorales, les objectifs de gestion de la biodiversité et les objectifs économiques. Ce thème avait également pour but de percevoir quelles sont les tendances observées pour le devenir du pâturage dans les tourbières.

Le programme complet de l'atelier se trouve en annexe.

2. SYNTHÈSE DE L'ATELIER DE RÉFLEXION

Ce volet va reprendre une synthèse des propos et des réflexions émis pendant l'atelier de réflexion sur chacun des trois thèmes et les retours d'expérience pertinents pour le sujet.

2.1 Adaptations et impacts des pratiques pastorales aux milieux tourbeux

Forte de son expérience en la matière, la Réserve naturelle du Lac de Remoray a partagé avec les acteurs présents sa première expérience de mise en place de pâturage équin pour l'entretien des zones humides et de leur biodiversité sur certains de ses sites, avant d'entamer la discussion sur le thème.

2.1.1 Retour d'expérience de Bruno Tissot, conservateur à la Réserve naturelle du Lac de Remoray

Il y a une vingtaine d'années, la Réserve naturelle du Lac de Remoray a souhaité faire un essai de pâturage comme outil de gestion pour les secteurs humides en altitude. Ce projet ne s'appuyait alors que sur peu de retours et d'expériences, l'initiative étant relativement novatrice pour l'époque. L'objectif, bien que peu défini, était de faire un essai sur des bas-marais, molinaies et autres milieux oligotrophes, pour lesquels ils attendaient une diversification de la végétation et de l'entomofaune. Sur les zones plus eutrophes, comme les cariçaies et les mégaphorbiaies, le but était également d'apporter un peu de diversité dans les milieux, en s'axant davantage sur le plan ornithologique avec comme espèce phare la bécassine des marais.

La première étape a été de faire le tour des agriculteurs voisins afin de trouver des volontaires pour pâturer les sites concernés. La démarche n'ayant pas eu le succès escompté (manque d'intérêt, peur de perdre des animaux, pas d'expérience antécédente dans la région), la Réserve naturelle du Lac de Remoray s'est vue contrainte d'investir dans son propre troupeau. La sélection des animaux s'est alors davantage faite selon des critères de docilité plutôt que sur des arguments scientifiques. Le choix s'est donc porté sur des chevaux de type konik polski, avec un étalon et quelques juments, d'après l'exemple du troupeau du Conservatoire des sites lorrains à Pagny-sur-Meuse. Une des premières difficultés rencontrées a été le taux de renouvellement élevé du troupeau, qui s'est rapidement agrandi à une dizaine d'individus, complexifiant sensiblement la gestion du troupeau et

engendrant une pression de pâturage trop forte. Aujourd'hui, le troupeau est maintenu à 5 animaux (3 juments et 2 mâles castrés) et la reproduction a été arrêtée. Par ailleurs, les suivis sanitaires et vétérinaires sont également réduits au minimum (pas de traitements antiparasitaires et parage au besoin pour éviter les fourbures) les animaux ayant une bonne condition physique.

Ils gèrent à présent un pâturage essentiellement estival où les animaux arrivent sur le site début mai et sont sortis aux premières neiges (généralement fin octobre ou début novembre). Le milieu montagnard dans lequel ils se trouvent ne permet pas de faire pâturer les animaux en hiver sans les compléter au niveau alimentaire, ce qui a peu d'intérêt au niveau de la gestion des milieux. Ainsi, au vu de ces conditions, toute la problématique de limitation des ligneux (plus efficace en hiver) est évacuée. Par ailleurs, il faut ajouter que la présence des animaux sur les sites en hiver risquait d'être mal perçue par les habitants alentour, confortant la Réserve naturelle du Lac de Remoray dans son choix d'un pâturage estival. Pendant la saison froide, les animaux sont hébergés chez un agriculteur et nourris au foin par la Réserve. Ils restent néanmoins à l'extérieur.

Au niveau des pratiques, ils croisent le pâturage et la fauche, notamment dans les cariçaies et les bas-marais (milieux oligotrophes). Les deux pratiques sont faites en alternance avec entre chaque une année sans gestion. Au niveau des impacts, c'est très intéressant, néanmoins cela rend également les résultats complexes à interpréter. De ce fait, il est difficile de savoir ce que le pâturage a réellement apporté au milieu et ce qui relève de la fauche ou de la restauration des cours d'eau.

L'expérience a débuté en 1999 et en 2006 un bilan des premiers résultats a été fait. Au niveau des oiseaux, ces derniers ont été relativement concluants dans les zones les plus eutrophes et les cariçaies. A l'origine, le site abritait très peu d'oiseaux, la mise en place du pâturage et de la fauche ont totalement inversé la tendance. En 2006, on observe une augmentation spectaculaire du taux de fréquentation par les oiseaux, en particulier pour les migrateurs et la bécassine des marais. De même, pour la nidification, l'impact du pâturage pour l'année qui suit donne une structure de végétation extrêmement intéressante pour les oiseaux. Par ailleurs, en contraste avec les autres résultats, la population de tariers des prés a décliné sur les secteurs pâturés. Néanmoins, le pâturage n'est peut-être pas la seule cause de cette diminution. En effet, cela peut s'expliquer en partie par la restauration des cours d'eau et de la dynamique hydrologique du site effectuée. A la base, les tariers des prés, petits passereaux qui nichent en prairie, s'étaient installés dans le marais qui s'asséchaient et en restaurant le réseau hydraulique, ils ont probablement repoussé les tariers à l'extérieur. Pour l'entomofaune, les résultats ont également été encourageants, notamment pour certaines espèces de papillons. Par ailleurs, un effet positif du pâturage était espéré pour le fadet des tourbières, espèce menacée qui possède une population importante, sur les sites de la Réserve naturelle du Lac de Remoray. Toutefois, à l'heure actuelle le nombre d'individu n'a toujours pas dépassé le seuil d'extinction, contrairement à leurs attentes.

Ainsi, le bilan reste nuancé et partagé. Néanmoins, ils ont largement dépassé le stade de l'essai. A l'heure actuelle, le pâturage de gestion est toujours pratiqué et reste l'outil préférentiellement utilisé pour la gestion de ces sites. Toutefois, il faut relever qu'il ne présente ici aucune visée économique. Le troupeau n'apporte aucun revenu, il s'agit uniquement d'un outil pour la gestion écologique des marais.

2.1.2 Synthèse de la discussion autour du thème 1

Avant la mise en place d'un pâturage à visée conservatoire, ou d'une quelconque mesure, il apparaît important d'avoir une bonne connaissance du milieu, de son historique et de la tendance qu'il suit hors de toute action afin de pouvoir définir clairement les objectifs de gestion. Par ailleurs, il est à noter que les tourbières de Franche-Comté se situent pour la plupart en moyenne montagne. Ainsi, ces milieux possèdent des contraintes qui leur sont propres, pouvant différer grandement des systèmes tourbeux de plaines par exemple, et qui jouent un rôle non négligeable dans l'adaptation des pratiques pastorales.

Si les objectifs de gestion amènent à la mise en place d'un pâturage extensif, il faut malgré tout relever que l'exemple développé ci-dessus, où la structure gestionnaire possède son propre troupeau, est un choix rendu possible par la proximité des sites et par le fonctionnement des organismes qui s'en occupent. Bien souvent, ce type de fonctionnement n'est pas applicable. On peut citer entre autres l'exemple des conservatoires d'espaces naturels (CEN) pour qui la grande quantité de sites gérés, ainsi que leur éloignement, contraignent à trouver des solutions alternatives comme des partenariats avec des exploitants agricoles locaux. Néanmoins, ce système est peu compatible avec une gestion fine de la biodiversité. Ainsi, toute la difficulté et l'intérêt du travail est de pouvoir trouver un équilibre entre les besoins de l'exploitation agricole et les souhaits du gestionnaire et pouvoir composer en fonction des contraintes de chacun. Ce type de gestion est complexe, malgré tout à l'heure actuelle le CEN de Franche-Comté gère environ une douzaine de sites en milieux humides avec du pâturage. Cependant, ce type de partenariat est difficile à conclure, ainsi au sein de ces sites le pâturage ne s'effectue pas systématiquement suite à un contrat avec un agriculteur. Lorsqu'un partenariat n'est pas envisageable, il est possible de souscrire une prestation de service auprès de lycées agricoles, comme celui de Mancy qui met à disposition son troupeau de koniks polski pour entretenir les milieux.

En pratique, il est très complexe de trouver des exploitants volontaires pour pâturer ces milieux. En dehors de cet aspect, le choix des animaux est également important. Une certaine rusticité est indispensable pour assurer un pâturage efficace en zones humides. A ce titre, les espèces fréquemment utilisées en milieux tourbeux sont des bovins de type highland cattle ou des équins tels que les camargues, les tarpans ou encore les koniks polski déjà mentionnés. On peut également citer comme exemple l'expérience du marais de Sacy (Oise) qui consiste à mettre dans le milieu des buffles d'eau d'Asie, une race fortement adaptée aux milieux humides comme les tourbières. L'initiative peut être intéressante. Néanmoins, il est nécessaire de rester vigilant quant au devenir de l'espèce dans des marais et tourbières de montagne qui, comme dit plus haut, ont leurs propres contraintes. De plus, au niveau de l'impact sur les ligneux et la végétation, leur action est encore mal connue, l'expérience étant encore trop récente pour que l'on puisse avoir un réel retour.

Toutefois, dans la région, la race la plus fréquente reste la vache montbéliarde. Bien que son emploi premier ne soit pas le pâturage en tourbières, il est courant d'en retrouver malgré tout dans les zones tourbeuses. Néanmoins, la plupart du temps, les animaux pâturent sur des milieux comportant des zones humides mais également des zones sèches. Ainsi, dès que les parties les plus sèches ont été consommées par les animaux, les bêtes sont immédiatement changées de parc, de sorte que les réserves et la végétation des marais ne sont pas exploitées. De ce fait, les animaux perdent l'habitude de parcourir ces milieux. Malgré tout, leur capacité d'adaptation ne doit pas être négligée.

Au bout d'un certain temps, le troupeau est capable de s'adapter aux milieux. Il faut toutefois relever que l'animal s'adapte plus rapidement et plus facilement à des milieux secs qu'à des milieux humides comme les tourbières, d'où la tendance des agriculteurs à délaissé quelque peu les milieux tourbeux.

La rapidité d'adaptation des animaux découle surtout de l'éducation du troupeau. Des animaux n'ayant aucune connaissance du site mettent effectivement un certain temps avant d'oser s'enfoncer dans la végétation et tirer profit au maximum des ressources du milieu. L'intérêt est donc de pouvoir faire pâturer un troupeau avec quelques individus meneurs qui connaissent déjà le site et qui donnent l'exemple aux autres. A l'inverse, des animaux qui ne seraient pas familiers avec le milieu risquent de rester groupés au même endroit, entraînant par la suite un surpâturage local.

En termes de modalités de pâturage, il est possible de mettre en place un pâturage libre ou un pâturage tournant. Le pâturage libre laisse à l'animal une plus grande autonomie dans son action. Néanmoins, il n'est envisageable que sur de grands espaces sous peine d'avoir une disparition des espèces appétentes. Il faut également relever que ce type de pâturage est difficilement compatible avec des objectifs de gestion précis et des milieux fortement hétérogènes. Inversement, un pâturage tournant peut se pratiquer sur de plus petites parcelles, mais sur un temps relativement court. L'action d'un pâturage tournant correspond donc à une pression plus forte, mais qui reste ponctuelle. Par ailleurs, ce type de pratique permet un suivi plus fin des objectifs de gestion et limite le phénomène de sous-pâturage sur les espèces les moins appétentes comme celles des touradons ou les phragmites.

Assurer des pratiques qui répondent aux objectifs de gestion peut nécessiter la mise en place d'un plan de pâturage. Néanmoins, ce dernier ne doit pas être immuable. La planification du pâturage se fait en fonction de nombreux facteurs (objectifs, espèces présentes, troupeau, météo, etc.). Il n'existe pas de réels indicateurs. Ainsi, l'appréciation de l'évolution du milieu se fait plutôt suite au ressenti du gestionnaire, ou de la personne en charge du milieu, qui pourra alors décider de réajuster le pâturage selon les besoins. A titre d'exemple, pendant une année sèche, il est possible de laisser les animaux un mois, voire plus, sur une parcelle. A l'inverse, si l'année est très humide, il faut retirer les animaux au bout d'à peine 15 jours.

De même, au niveau des installations, certains aménagements sont à prévoir. En ce qui concerne les points d'abreuvement notamment, il est important de limiter le piétinement des animaux dans les cours d'eau. Néanmoins, en milieu tourbeux, on trouve de nombreuses dépressions humides dans lesquelles les animaux peuvent facilement avoir accès à l'eau sans détériorer les cours d'eau présents sur le site. Le problème peut toutefois être plus marqué en été lorsque certaines zones s'assèchent, phénomène courant dans les petites parcelles. L'eau n'est alors plus accessible aux animaux et la mise en place de solutions alternatives est nécessaire pour que le troupeau puisse s'abreuver sans abimer de façon conséquente le milieu. On peut citer, par exemple, un système de fils pour diriger les animaux vers les points d'eau restants et éviter qu'ils piétinent de trop grandes surfaces fragiles. Par ailleurs, au-delà des objectifs de gestion et du suivi de l'évolution de la végétation, la question du bien-être de l'animal est également importante. En effet, les tourbières sont des milieux parfois difficiles pour les animaux. Ainsi, les risques de pertes (par enlèvement, noyade, etc.) ne sont pas négligeables. De ce fait, la perception du public sur le pâturage de gestion peut vite devenir très négative, devenant alors un frein majeur à l'exécution de ce type de projet. Ainsi, une surveillance

régulière des troupeaux et indispensable, que ce soit pour le suivi du pâturage ou pour s'assurer de la bonne santé des animaux

Un autre problème fréquent du pâturage en tourbières est le risque d'infestation parasitaire élevé. De nombreux parasites sont susceptibles de se retrouver dans les milieux humides tels que la douve ou les paramphistomes. Dépendamment de la situation (pâturage à l'année, résistance des animaux, etc.), des traitements antiparasitaires réguliers peuvent s'avérer nécessaires. Ainsi, pour certains producteurs qui vivent uniquement de leur agriculture, pâturer dans les milieux tourbeux n'est pas envisageable et présente de trop grands risques ou des coûts trop importants.

Une des solutions envisageables pour limiter le parasitisme et pour valoriser au mieux les tourbières est d'instaurer un pâturage mixte. Bien que la question du rôle respectif de chaque espèce soit importante, la mixité du pâturage semble une initiative prometteuse et mérite d'être davantage étudiée pour limiter les risques de blessures et définir quels pourraient être les impacts sur le milieu. A titre d'exemple, le mélange bovin et ovin est censé être particulièrement efficace pour lutter contre le développement des aulnes glutineux, peu consommés sinon. La situation mérite d'être relevée car le pâturage ovin seul en tourbières n'est pas toujours concluant, bien qu'il existe des exemples qui démentent complètement ce cas de figure.

Bien souvent, les tourbières ont été durant un certain temps exploitées puis abandonnées et laissées en friche. Or, si ces milieux tourbeux sont laissés en l'état, certains vont se maintenir, néanmoins beaucoup vont aller vers une dynamique d'embroussaillage et repartir vers des mégaphorbiaies, perdant ainsi la richesse biologique qui les caractérise. Tout l'enjeu est donc de pouvoir réinscrire ces tourbières dans des systèmes économiques au travers des exploitations agricoles, permettant ainsi leur entretien. Si l'on veut maintenir, entre autres, des bas-marais et leurs habitats typiques il est nécessaire de continuer à exporter la matière que ce soit par la fauche ou le pâturage. Toutefois, il faut également mettre en évidence que des actions annuelles ne sont pas indispensables pour limiter le boisement.

Par ailleurs, dans les milieux vraiment tourbeux, on a rarement un maintien des pratiques pastorales. Généralement, il faut un minimum de parcelles sèches pour permettre au pâturage de perdurer. Toutefois, contrairement aux idées reçues, les abords de tourbières sont des milieux souvent valorisables, qui sont loin d'être un frein pour les exploitations. Bien qu'elles ne permettent pas de supporter l'intégralité d'une exploitation, elles ont un rôle de supplément qui n'est pas négligeable (milieu ressource en cas de sécheresse, foin pour la litière, etc.). Pour une juste valorisation des tourbières par le pâturage, il est nécessaire d'apprendre à composer avec les milieux à notre disposition et non de rechercher une perpétuelle homogénéisation.

2.2 Contraintes économiques et viabilité du pâturage en tourbières

De manière générale, les agriculteurs ont de nombreuses contraintes économiques (disponibilité des terrains, bouclage, prophylaxie, etc.). Ainsi, la pratique d'un pâturage de gestion est également susceptible d'engendrer des frais supplémentaires tels que, par exemple, des compléments alimentaires ou des frais dus aux traitements antiparasitaires. Au sujet de ces derniers, la question se pose davantage à moyen et long termes. En pratique, jusqu'à environ 4 ans, l'animal n'est pas gêné par les parasites, au-delà néanmoins, il va commencer à montrer des signes de faiblesse. Pour des

animaux de boucherie en cycle court, la question est de moindre importance. Toutefois, pour des troupeaux laitiers, destinés à vivre plus longtemps, le problème du parasitisme devient plus délicat.

Par ailleurs, la gestion de troupeaux en semi-liberté, aptes à pâturer les milieux tourbeux, n'est pas toujours compatible avec des exigences administratives comme les dates de bouclages, l'identification immédiate des animaux dès leur naissance, etc. Ainsi, de nombreux exploitants se retrouvent en confrontation avec l'administration, alors qu'au contraire c'est de soutien dont ils ont besoin. Outre ce fait, un autre problème est que les exigences actuelles poussent à posséder de grands troupeaux qui ne sont pas compatibles avec la gestion des zones tourbeuses, à moins d'avoir des mosaïques de milieux comportant une grande partie de milieux secs.

Ces points peuvent représenter des freins non négligeables à l'exercice du pâturage comme outil de gestion dans les tourbières par les exploitants. Toutefois, en ce qui concerne les troupeaux appartenant à des organismes de gestion dont la vocation est uniquement le maintien des milieux humides, il est également difficile de se déconnecter totalement du côté économique. Une certaine « perfusion financière » est indispensable afin que la démarche puisse se maintenir sur le long terme, malgré les économies réalisables (troupeau réduit, pas de bâtiments, etc.).

A l'inverse, concernant l'apport des tourbières aux exploitations, il n'existe pas réellement de valorisation économique liée à ces milieux. Il est plus juste de dire qu'ils sont intégrés au reste de l'exploitation. Il n'y a pas de plus-value réelle sur le plan économique. De manière générale, le pâturage en tourbières est plus une activité de diversification au sein de l'exploitation. Il existe quelques exemples d'agriculteurs qui, en plus de leur activité de production habituelle, vont investir dans quelques bêtes rustiques afin de pouvoir faire du pâturage d'entretien dans les zones humides. Néanmoins, ces animaux ont tout de même une vocation économique, il faut que cette démarche puisse être un minimum rentable pour être conservée. Les bêtes sont valorisées, vendues en circuits courts ou en petite quantité pour limiter les frais (abattoir, animaux non conformes aux demandes des consommateurs, etc.). On peut citer l'exemple d'une exploitation à Granges-Narboz où, en plus d'un troupeau laitier, l'exploitant a fait l'acquisition d'une quarantaine d'angus qui pâturent de grands milieux humides. La viande, vendue à la ferme, part en barquettes sans problèmes.

Au sujet des appellations d'origine contrôlée (AOC) en lien avec la gestion des tourbières, le Haut-Doubs présente une mosaïque de milieux, il est donc relativement difficile de mettre en place un signe de qualité se rapportant uniquement au pâturage dans les zones humides. Par ailleurs, les surfaces tourbeuses sont trop restreintes pour supporter un pâturage conséquent, qui pour le reste est majoritairement estival, de sorte que les animaux y passent trop peu de temps pour justifier la mise en place d'un label. En effet, pour qu'une telle démarche puisse être intéressante, il faut que le produit puisse apporter une plus-value justifiée. De même, si l'on cherche à mettre en place une AOC se rapportant à la valorisation d'un certain type d'animal (vaches taries, etc.), il est nécessaire d'établir des critères et de faire des suivis rigoureux. Néanmoins, pour ce faire, un minimum d'exploitants inclus dans ce signe de qualité est indispensable pour présenter un intérêt et mettre sur pied une structure qui puisse supporter ce projet. Par ailleurs, il existe déjà dans la région une AOC Comté très profitable pour les exploitations. L'alternative serait donc d'inclure une externalité dans cette AOC qui mettrait en avant le fait que l'AOC Comté permet également de maintenir des zones humides fragiles comme les tourbières.

En ce qui concerne la protection des milieux humides, certaines mesures existent déjà. On peut citer par exemple dans le Drugeon, l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APB) qui interdit réglementairement les pratiques de fertilisation et ajout d'intrants dans les zones tourbeuses. Au niveau local, l'APB est relativement bien accepté car une certaine compatibilité est possible avec l'activité de pâturage majoritairement mise en place dans ces milieux. Toutefois, paradoxalement, cet arrêté empêche la signature de mesures agroenvironnementales (MAE) engageant à ne pas fertiliser ces zones humides, car déjà interdit réglementairement. Ainsi cette pratique bien que bénéfique pour les milieux tourbeux n'est pas vraiment soutenue.

Par ailleurs, généralement, les MAE prises par les exploitants sont celles correspondant déjà aux pratiques qu'ils ont actuellement. De plus, les milieux humides ont nettement tendance à être considérés comme marginaux car non nécessaires au fonctionnement de l'exploitation. Ainsi, ces milieux ne sont donc pâturés que très ponctuellement, les années particulièrement sèches par exemple. De sorte que même si l'on est en mesure de proposer des MAE pour ce type de zones, il est très dur d'avoir un engagement pour un contrat de 5 ans en imposant un chargement annuel. En effet, peu d'exploitants sont enclins à pâturer le milieu tous les ans. Ce type de MAE va plutôt convenir aux agriculteurs qui ont des parcelles uniquement, ou en grande partie, humides. Il est vrai que les zones tourbeuses sont des milieux difficiles à appréhender pour lesquels l'évolution et l'accessibilité dépendent de nombreux facteurs souvent imprévisibles (météo, humidité, etc.). C'est pourquoi, actuellement dans les mesures portant sur les zones majoritairement humides, l'exigence de pâturage annuelle a été supprimée. Néanmoins, on observe tout de même un léger retour du pâturage dans les milieux tourbeux.

Ainsi, pour soutenir les agriculteurs dans la pratique du pâturage de gestion dans les milieux humides et lutter contre le parasitisme, des réflexions ont été initiées pour mettre en place des mesures Systèmes zones humides. Toutefois, ces dernières ont du être abandonnées car trop complexes et ont été transformées en engagements unitaires. Ces derniers contraignent les exploitants à engager l'ensemble des zones humides de l'exploitation dans un plan de gestion avec un cahier des charges à l'appui. Néanmoins, en pratique, ces engagements unitaires sont difficiles à mettre en œuvre au vu de la quantité de travail que cela représente, même avec l'utilisation de critères souples.

De même, une forte baisse des budgets est à prévoir à l'avenir et risque donc de contraindre l'arrêt des financements pour bon nombre de mesures. C'est une situation délicate car généralement les versements sont versés à la fin de l'engagement. Ainsi, les agriculteurs courent le risque de s'engager dans une démarche contraignante sans pour autant recevoir d'aides en bout de course. Par ailleurs, actuellement, la politique favorise les exploitants qui font le minimum. Les personnes voulant aller au-delà ne sont pas encouragées.

2.3 Perspectives d'avenir du pâturage dans les milieux tourbeux en Franche-Comté

De manière générale, les pâtures tourbeuses de Franche-Comté sont des mosaïques de milieux très diversifiés. Néanmoins, dans bon nombre d'exploitations la tendance actuelle est d'uniformiser ces espaces au détriment de la biodiversité. Cependant, aujourd'hui il est important de savoir évoluer avec le contexte actuel dans lequel les primes vont se raréfier. Comme dit précédemment, pour pouvoir réussir à vivre de son agriculture de façon autonome, il est essentiel d'apprendre à composer

avec le panel d'environnements à disposition. Ainsi, il est fort probable qu'une bonne partie des pistes d'avenir se trouvent dans la valorisation de l'ensemble des milieux disponibles en s'appuyant sur des techniques récentes ou traditionnelles ayant fait leurs preuves. De plus, on observe un phénomène de désintensification des pratiques qui laisse à penser qu'il est possible que l'on retrouve, à plus ou moins long terme, un intérêt pour les zones humides actuellement délaissées, à défaut d'autres alternatives possibles.

Néanmoins, au niveau économique, même si les apports des milieux humides sont moindres, ils ne sont pas non plus négligeables. Progressivement, les agriculteurs se rendent compte que préserver la biodiversité peut se concilier avec les objectifs de rentabilité d'une exploitation. Dans les années à venir, il est envisageable qu'une prise de conscience ait eu lieu chez bon nombre d'agriculteurs, permettant ainsi à la biodiversité de se réinstaller au sein des exploitations et d'y être maintenue.

Par ailleurs, actuellement en Franche-Comté, l'AOC Comté représente un avantage non négligeable pour la durabilité des exploitations agricoles. Cependant, la plus-value générée est souvent rapidement aspirée par les externalités comme la machinerie ou les intermédiaires. De plus, à l'heure actuelle, l'agriculture biologique prend de plus en plus d'ampleur par rapport à l'agriculture traditionnelle. Il est fort probable que cette pression pousse à faire évoluer l'AOC Comté qui pourrait alors se doter d'un cahier des charges plus restrictif, amenant des pratiques plus respectueuses de l'environnement afin d'éviter sa disparition au profit du label Agriculture Biologique. Cette évolution qui est déjà en réflexion serait une perspective positive pour l'ensemble de la filière ainsi que pour les milieux sensibles tels que les tourbières.

Néanmoins, en dépit des légères évolutions constatées, que ce soit au niveau de l'AOC Comté ou de la perception des tourbières et de leurs apports, l'idée de valoriser ces milieux doit être abordée avec précaution sous peine de se diriger immédiatement vers une valorisation économique, découlant sur une intensification des pratiques. Ainsi, il est important de ne pas sous-estimer l'importance de la formation et de la sensibilisation au milieu naturel. Ces dernières sont importantes, et de manière générale relativement bien accueillies par les agriculteurs. Néanmoins, dans une optique d'efficacité, il semblerait préférable de favoriser les formations continues sur les zones humides et la qualité de l'eau en général, permettant d'englober également le thème des tourbières qui reste sinon un sujet relativement marginal. Toutefois, il faut relever que dans de nombreuses situations, il est difficile de faire évoluer les pratiques et les philosophies, ces changements se heurtant souvent au poids des traditions ou à l'ouverture d'esprit de certains exploitants. Néanmoins, pour faire changer les mentalités, il est nécessaire de savoir faire preuve de psychologie afin de trouver des approches adéquates pour transmettre l'information et susciter l'interrogation.

Par ailleurs, bien qu'on observe de nombreuses perspectives d'avenir positives, la dégradation des milieux humides est constante et nettement plus rapide que les tendances émergentes. Ainsi à l'heure actuelle, en dépit des initiatives et des changements en cours, on se dirige malgré tout vers une perte de la biodiversité typique des tourbières, fortement accentuée par les pratiques humaines.

Toutefois, comme cité plus haut, les tourbières sont des milieux relativement marginaux. De ce fait, que ce soit aux niveaux économique ou écologique, les enjeux entourant les milieux tourbeux restent trop peu importants et trop dispersés pour être réellement pris en compte, privilégiant ainsi les actions ponctuelles et individuelles. Ce type d'initiatives n'a pas le poids suffisant pour influencer les politiques publiques. Ainsi, bien qu'au niveau international le devenir des zones humides connaisse

quelques améliorations, la France quant à elle présente des situations mitigées. Le manque de continuité dans les mesures, entre autres, est particulièrement problématique.

Actuellement, les changements au niveau politique se dirigent principalement vers la restauration des zones humides et non tant leur conservation et leur entretien. Ce manque de soutien au niveau de la gestion des sites déjà existants explique probablement l'irrégularité des efforts fournis. Ainsi, la question est de savoir si à l'avenir la mise en place de pratiques durables sera suffisante pour avoir un maintien des zones tourbeuses et de leur biodiversité, sans être accompagné par une intervention au niveau des politiques publiques. A l'heure actuelle, il n'existe aucune garantie que les efforts initiés réussiront à perdurer même après une perte hypothétique des aides et des compensations, le manque de soutien politique étant le plus grand frein. Par ailleurs, le système productiviste actuel semble peu durable et peu propice à la conservation des milieux naturels au sein des exploitations. Une alternative intéressante serait de pouvoir repartir vers des choix de consommations différents.

S'inspirer des démarches fonctionnelles aux alentours et à l'international est également une bonne initiative. Il existe des possibilités d'action au niveau international car c'est à ce niveau que vont se décider les lois et les politiques à venir. Cependant, il faut garder à l'esprit que la France n'est pas l'épicentre des initiatives en matière de gestion des tourbières, les pays d'Europe du Nord et de l'Est étant davantage précurseurs sur le sujet. Néanmoins, toutes les démarches ne sont pas transposables en particulier en ce qui concerne le pâturage. Ainsi, pour l'heure, la meilleure alternative semble de privilégier les démarches fonctionnelles à l'échelle locale et tenter de les faire rayonner pour aller vers une transition permettant une meilleure gestion des espaces naturels sensibles comme les tourbières et une meilleure viabilité des exploitations agricoles.

3. SUITE DU PROJET ET PRODUCTIONS A VENIR

L'ensemble des réflexions développées pendant l'atelier, ainsi que les pistes et les pratiques mises en avant par le Pôle-relais Tourbières tout au long de l'étude, feront l'objet d'un cahier d'une quarantaine de pages. Le document sera imprimé à 1500 exemplaires et sera en partie disponible pour une distribution gratuite à la demande. Ce document rendra au mieux compte de l'état du pâturage dans notre région et permettra de faire connaître à des interlocuteurs encore non avertis les possibilités et particularités de ces techniques pour le maintien de la diversité biologique des tourbières. Ce livret, ainsi que les débats de la table ronde et les documents annexes utiles aux lecteurs assemblés durant le projet seront également mis en ligne sur le site du Pôle-relais tourbières www.pole-tourbieres.org et seront disponibles à la consultation.

ANNEXE – PROGRAMME DETAILLE DE L’ATELIER DE REFLEXION



ATELIER DE REFLEXION

La valorisation des tourbières par le pâturage

4 Mai 2016

Maison de la Réserve Naturelle du Lac de Remoray
28 rue de Mouthe 25160, Labergement-Sainte-Marie

Programme

13 h 30	Arrivée des participants
14 h	Présentation du projet d'étude « Le pâturage sur tourbières en Franche-Comté : un mode de gestion favorable à la diversité biologique ? »
14 h 15	Présentation du fonctionnement de l'atelier
14 h 30	Thème 1 : Adaptations et Impacts des pratiques pastorales aux milieux tourbeux Présentation du thème Retour d'expérience de Bruno Tissot sur la mise en place du pâturage comme outil de gestion dans la Réserve naturelle du Lac de Remoray Discussion
15 h 30	Pause et collation
16 h	Thème 2 : Contraintes économiques et viabilité du pâturage en tourbières Présentation du thème Discussion
16 h 45	Thème 3 : Perspectives d'avenir du pâturage dans les milieux tourbeux en Franche-Comté Présentation du thème Discussion
17 h 30	Synthèse des discussions
17 h 45	Clôture de l'atelier

Contacts

Pôle -relais tourbières
Maison de l'environnement, 7 rue Voirin, 25000 Besançon
03 81 81 78 64

Par mail

aure.gabaldon@etu.umontpellier.fr
francs.muller@reseau-cen.org

